



ATLAVAC GUMBORO PLUS

COMPOSITION:

- Virus vivant atténué de la Bursite infectieuse aviaire, souche Lukert (Intermédiaire plus) : Min $10^{3.0}$ Max $10^{5.5}$ DIE₅₀/ dose.
- Excipients : 1 dose.

ESPECES CONCERNEES :

Espèce poule (Poulet de chair, poulettes futures reproductrices, poulettes futures pondeuses).

PROPRIETES PHARMACEUTIQUES

Le vaccin contient le virus vivant atténué de la Bursite infectieuse souche Lukert, qui est capable d'induire une immunité chez les oiseaux vaccinés. Le vaccin est recommandé pour la prévention de la Bursite infectieuse, chez les poulets, poules pondeuses et reproductrices, dès le 14^{ème} jour d'âge.

L'utilisation de cette souche dont l'avantage de ne pas être clonée, confère aux poulets une protection solide et durable qui apparaît 10-14 jours après la vaccination et peut durer plus de 4 semaines après une seule administration.

Les résultats escomptés sont fonction de plusieurs facteurs dont nous citerons à titre non exhaustif, les conditions d'entreposage du vaccin, de son administration, de la qualité d'eau de reconstitution ainsi que l'état sanitaire et hygiénique de l'élevage.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

Immunisation active de l'espèce poule contre la Bursite infectieuse aviaire (maladie de Gumboro).

La souche du vaccin ATLAVAC GUMBORO PLUS est une souche intermédiaire plus qui induit une immunité active chez le poulet à partir du 14^{ème} jour d'âge.

CONTRE-INDICATIONS :

Les oiseaux malades doivent être exclus de la vaccination.

Eviter de vacciner pendant la période de ponte

ADMINISTRATION ET POSOLOGIE:

Administrer une dose d'au moins $10^{3.0}$ DIE₅₀ par oiseau, à partir du 14^{ème} jour d'âge.

Voie d'administration

Le vaccin est administré par voie orale après reconstitution du vaccin lyophilisé selon les modalités décrites ci dessous.

- La détermination de la date de vaccination dépend de plusieurs facteurs notamment, le taux des anticorps maternels présents chez les poussins, les conditions de l'élevage et la situation sanitaire des poulets.



L'évaluation du taux des anticorps maternels s'avère primordial pour la détermination de l'âge optimal de la vaccination et garantir une bonne immunisation des oiseaux. Pour cela, des tests sérologiques doivent être effectués sur des échantillons prélevés sur la bande à vacciner pour prévoir l'âge de la vaccination.

Chez les poussins, la vaccination peut être faite le 14^{ème} jour en injection unique ou avec rappel selon le statut immunitaire des oiseaux.

Au niveau d'un troupeau où le taux des anticorps varie entre les oiseaux, une vaccination au 14^{ème} jour puis rappel après 7 jours.

En général, le programme suivant peut être adopté pour la vaccination du poulet :

- Poulets présentant des niveaux bas d'anticorps maternels : vaccination unique à 14 jours d'âge.
- Poulets avec des taux d'anticorps maternels élevés: Vaccination au 14^{ème} jour d'âge puis une vaccination rappel au 21^{ème} jour d'âge pour stimuler l'immunité du fait que le taux des anticorps maternels chute significativement à cet âge.
- Poulets ne présentant pas d'anticorps (élevage naïf) : Vaccination au 14^{ème} jour d'âge puis une vaccination rappel au 21^{ème} jour d'âge.

Mode d'administration :

Voie orale par incorporation dans l'eau de boisson :

- L'administration du vaccin dans l'eau de boisson est recommandée dès le 14^{ème} jour d'âge.
- L'eau à utiliser pour l'administration du vaccin doit être dépourvue de toute trace de médicament aseptisant ou désinfectant.
- Les abreuvoirs et les canalisations doivent être nettoyés, bien rincés et en quantité suffisantes pour que tous les poulets puissent boire au même temps.
- Avant vaccination, retirer l'eau de boisson pendant 2 à 3 heures pour stimuler la soif chez les poulets.
- L'eau de reconstitution du vaccin doit être fraîche et propre sans traces de chlore, de détergent ou de tout autre désinfectant.
- Le vaccin est utilisé immédiatement après sa reconstitution, il est distribué dans les abreuvoirs en veillant à ne pas l'exposer à la lumière directe.
- Pour une meilleure stabilité du virus, ajouter à l'eau de boisson du lait écrémé (par exemple 2 à 4g par litre).
- Avant de procéder à la reconstitution du vaccin :
 - S'assurer que l'eau à utiliser est froide.
 - Déterminer le nombre de doses de vaccin et la quantité d'eau requis en fonction du nombre d'oiseaux à vacciner de façon à ce que la prise dure une à deux heures maximum qui suivent la préparation de la suspension vaccinale.
- Ne pas fractionner le contenu d'un flacon lors de la mise en solution dans l'eau d'abreuvement pour éviter des erreurs de mélange.
- Ouvrir l'ampoule sous l'eau et reconstituer entièrement le vaccin. Veillez à rincer deux fois le flacon et le bouchon et de récupérer tout le contenu dans l'eau de boisson.
- Ajouter du lait écrémé en poudre à la suspension vaccinale reconstituée à raison de 2 à 4 g par litre.



- Préparer uniquement le volume du vaccin à faire administrer dans les deux heures qui suivent le mélange.
- Veuillez à ce que les abreuvoirs ne contiennent que l'eau contenant le vaccin. Si de l'eau est encore présente, vidanger les conduits avant d'administrer le vaccin.
- S'assurer que tous les oiseaux ont bu durant la durée de vaccination et qu'ils n'ont pas accès à de l'eau non traitée.

PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI :

- Ne vacciner que des oiseaux en bonne santé.
- Le vaccin doit être utilisé immédiatement après sa reconstitution
- Respecter les conditions habituelles d'asepsie
- Ne pas utiliser du matériel stérilisé par des produits chimiques.
- Ne pas exposer le vaccin reconstitué à la chaleur et/ou à la lumière directe du soleil.
- Ne pas congeler le vaccin reconstitué.

UTILISATION EN CAS DE GRAVITE, DE LACTATION OU DE PONTE :

Ne pas utiliser le vaccin chez les oiseaux en période de ponte.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES EVENTUELLES :

L'interaction avec le vaccin contre la maladie de Newcastle a été testée. Des poussins âgés de 7 jours ont été vaccinés avec ATLAVAC GUMBORO PLUS et avec le vaccin vivant ATLAVAC HB1 de la maladie de Newcastle. 14 jours plus tard, les oiseaux vaccinés ont montré une bonne protection contre le virus pathogène de la maladie de Newcastle. Ceci montre qu'il n'y a pas d'interaction entre ces deux vaccins.

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est associé avec un autre médicament vétérinaire. En conséquence, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

La présence de désinfectant et/ou d'antiseptiques dans l'eau et le matériel utilisés pour la préparation de la solution vaccinale est incompatible avec une vaccination efficace.

EFFETS SECONDAIRES :

Le vaccin utilisé selon les instructions recommandées n'induit aucun effet secondaire apparent.

Néanmoins, l'administration du vaccin avec 10 X la dose vaccinale entraîne une déplétion lymphocytaire discrète dans la bourse de Fabricius à partir du 14^{ème} jour. Une repopulation de la bourse est observée le 21^{ème} jour post vaccination.

DELAI DE VALIDITE :

Flacon non entamé : 24 mois

2 heures après ouverture du flacon et reconstitution du vaccin : mise en suspension

PRECAUTIONS PARTICULIERES DE CONSERVATION :

Conserver et transporter le vaccin à une température comprise entre +2°C et +8°C, à l'abri de la lumière. Ne pas congeler



TEMPS D'ATTENTE :

Zéro jour.

FORME PHARMACEUTIQUE :

Lyophilisat pour suspension orale.

Aspect : pastille granulée brune.

PRESENTATIONS :

Flacons en verre de 1000 doses.

Boîte de 10 flacons de 1000 doses.

Boite de 100 flacons de 1000 doses